

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN
ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF :
QUESTIONS SPECIALES**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 98 30 10 U36 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 15 juin 2007,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF : QUESTIONS SPECIALES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre aux étudiants, dans le respect des règles déontologie, d'appréhender :

- ◆ les fonctions et enjeux des écrits professionnels,
- ◆ des méthodologies de gestion de conflit,
- ◆ des outils d'analyse des phénomènes de société,
- ◆ la diversité des pratiques socio-éducatives nationales et internationales.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En approche conceptuelle,

en respectant les consignes relatives à l'utilisation de la langue française,

- ◆ définir, utiliser et illustrer, les concepts et processus relatifs, à la philosophie à la psychologie, à la sociologie et à la théorie de la communication qui fondent le travail socio-éducatif ;
- ◆ analyser une situation professionnelle en utilisant ces concepts et processus ;
- ◆ réaliser un écrit professionnel et en justifier la pertinence en fonction du contexte et de la finalité.

En approche méthodologique,

en respectant l'usage correct de la langue française :

- ◆ appliquer les principes de base de la relation d'aide et de la communication interpersonnelle dans le cadre de la profession d'éducateur spécialisé ;
- ◆ poser une réflexion sur l'application des concepts de créativité au travail socio-éducatif au travers d'au moins une activité d'animation ou d'expression ;

à partir de situations de travail socio-éducatif,

- ◆ réaliser une description différenciant faits observés, émotions et ressentis ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) en mettant en évidence :
 - ◆ la distinction entre faits observés et hypothèses,...
 - ◆ la(les) position(s) professionnelle(s) de l'éducateur spécialisé,
 - ◆ des hypothèses explicatives susceptibles d'éclairer les enjeux des acteurs eu égard au contexte de la situation ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des repères déontologiques et des éléments spécifiques de l'identité professionnelle de l'éducateur ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques de la communication (influence du contexte, contenus, forme de communication, ...) ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques relatifs à l'anatomo-physiologie et à l'éducation à la santé.

En « Découverte de la profession »,

en référence au profil professionnel de l'éducateur spécialisé, :

- ◆ rédiger un projet personnel qui comporte sa définition personnalisée de l'éducation spécialisée, les différents contextes dans lesquels s'exerce la profession d'éducateur spécialisé et dans lequel il décrit ses atouts et ses limites par rapport au programme de formation proposé .

En stage,

dans le respect des règles déontologiques et de l'usage correct de la langue française,

- ◆ décrire des situations socio-éducatives en tant qu'éducateur spécialisé ;
- ◆ distinguer les faits observés des interprétations personnelles ;
- ◆ s'interroger sur sa pratique en mettant notamment en évidence la place occupée par les bénéficiaires et la distance professionnelle qu'il a pu établir avec eux ;
- ◆ décrire en quoi ses relations avec l'équipe et les bénéficiaires ont visé à développer des relations constructives ;
- ◆ réaliser une synthèse personnelle du projet pédagogique de l'institution ;
- ◆ identifier les acquis de son expérience de stage en vue de construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités des bénéficiaires.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des UF 983003 U36 D1 «BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : APPROCHE CONCEPTUELLE 1», 983004 U36 D1 «BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF: APPROCHE METHODOLOGIQUE 1 », 983005 U36 D1 « BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : STAGE D'IMMERSION » ; 983002 U36 D1 « BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : DECOUVERTE DE LA PROFESSION » classées dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Pratiques de l'écrit en éducation spécialisée	CT	F	20
Approche des phénomènes de société	CT	B	25
Dimensions internationales de l'éducation spécialisée	CT	B	15
Gestion de conflits	CT	F	20
3.2. Part d'autonomie		P	20
Total des périodes			100

4. PROGRAMME

4.1. Pratiques de l'écrit en éducation spécialisée

L'étudiant sera capable :

- ◆ de dégager des enjeux pédagogiques, éthiques, déontologiques et stratégiques des écrits professionnels et du vocabulaire utilisé ;
- ◆ de préciser les fonctions de l'écriture en éducation spécialisée (fonction stratégique, fonction de mémoire, de trace, de visibilité, fonction de distanciation, de médiation, fonction de déchiffrement, de symbolisation, fonction de réflexivité, de mobilisation de la conscience, fonction cathartique, fonction de reconnaissance, etc...) ;
- ◆ de rédiger des écrits professionnels corrects d'un point de vue formel (carnets de bord, observations, rapports de synthèse...), en prenant en compte les caractéristiques propres à ce type d'écrits, et en veillant au respect de la personne ;
- ◆ de se positionner par rapport aux écrits institutionnels (consignes,...).

4.2. Approche des phénomènes de société

Au travers de documents scientifiques relevant de disciplines différentes et pour des phénomènes de société tels que l'exclusion sociale, le développement local et communautaire, la multi-culturalité, les phénomènes urbains, les comportements à risque, les formes d'agressivité, la marginalité, le respect d'autrui, la citoyenneté..., l'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier les processus qui ont conduit aux phénomènes concernés sur la base d'une brève approche historique des notions ;
- ◆ de s'initier à l'utilisation de méthodes (grilles, référentiels, schémas, ...) pour définir et analyser des phénomènes de société à partir de questions telles que l'insertion sociale, culturelle, professionnelle, ... ;
- ◆ d'utiliser des référentiels diversifiés pour proposer des pistes d'action adaptées.

4.3. Dimensions internationales de l'éducation spécialisée

A travers une comparaison de différents secteurs de l'éducation spécialisée en Belgique et à l'étranger, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'approcher les modalités d'évaluation du travail socio-éducatif dans les institutions ;

- ◆ d'illustrer la diversité des pratiques du travail et relever les principales dispositions légales qui régissent l'exercice de la profession ;
- ◆ de comparer les finalités du travail socio-éducatif et les référents théoriques sur lesquels il s'appuie de manière privilégiée.

4.4 Gestion de conflits

L'étudiant sera capable :

- ◆ de reconnaître les sources, facteurs et processus favorisant, renforçant, précipitant et déclenchant des conflits en vue de les prévenir et/ou de les gérer ;
- ◆ d'identifier et d'expérimenter différentes situations conflictuelles ;
- ◆ d'appliquer des techniques de gestion de conflits au départ de différents modèles théoriques telles que l'analyse transactionnelle, la communication non violente, ... ;
- ◆ de développer ses habiletés pratiques et sa capacité d'auto évaluation en ce qui concerne l'écoute, le dénouement des impasses et des résistances, les émotions, ... ;
- ◆ de repérer ses modes de réaction privilégiés et d'en mesurer l'impact.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de rédiger un écrit professionnel adapté à une situation de travail socio-éducatif donnée et d'en justifier la forme et le contenu en fonction du contexte et des objectifs poursuivis ;
- ◆ d'analyser les processus d'émergence et les caractéristiques d'un phénomène de société donné et d'établir des liens avec la pratique socio-éducative ;
- ◆ d'analyser des particularités du travail socio-éducatif en Communauté française au regard de pratiques en vigueur en Belgique et à l'étranger ;
- ◆ d'analyser une situation de conflit et de justifier des modalités de prévention et de gestion à mettre en œuvre.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
- ◆ le niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- ◆ la rigueur des analyses et élaborations,
- ◆ le degré de pertinence des justifications,
- ◆ la qualité des travaux présentés.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de « Pratiques de l'écrit en éducation spécialisée » et « Gestion de conflits », il est recommandé de constituer des groupes qui ne dépassent pas quinze étudiants par groupe.

